

17.037  
2598



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance  
(MFFE)



**RAPPORT ATELIER DE  
PARTAGE DU Plan Sénégal  
Emergent (PSE) ET  
D'HARMONISATION DES  
INTERVENTIONS DU MFFE**

Version du 22 mai 2014

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La population du Sénégal est estimée à **12,5 millions habitants, en 2010**, avec un taux annuel de croissance de **2,6**. Selon les estimations de 2010, 55% de la population sénégalaise vivent en milieu rural, **environ 52% de cette dernière est constituée de femmes**, un Sénégalais sur deux a moins de 20 ans et près de deux Sénégalais sur trois ont moins de 25 ans. Cet accroissement démographique ne s'est pas accompagné d'une offre conséquente d'opportunité d'emplois durables et de services sociaux de base.

La période 2000-2011 est caractérisée par des performances économiques insuffisantes pour réduire la pauvreté. Le taux de croissance du PIB s'est établi en moyenne annuelle à 3,9%, un ratio légèrement supérieur au croît démographique (2,6%). Ce taux est inférieur aux prévisions initiales et au rythme minimum de **7% nécessaire à la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015**.

En effet, les résultats de **l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-2 2010-2011)** montrent que l'incidence de la pauvreté se situe à 46,7% en 2011, contre 48,3% en 2005 (ESPS-1), soit une diminution en termes relatifs de l'incidence de pauvreté de 1,6%. En revanche, le nombre de pauvres a augmenté sur la période 2005-2011, passant respectivement de 5 746 837 à 6 367 733, soit une augmentation de 11% par rapport à 2005.

Au même moment, **l'indice des inégalités liées au genre (0,566)** reste marqué par **de grandes disparités sociales entre hommes et femmes**. D'autres disparités entre les régions sont persistantes par rapport à l'accès aux infrastructures de base : eau potable et assainissement, infrastructures de transport, de stockage, de conservation et de transformation des produits locaux, électricité et aménagements hydro-agricoles. Ce qui constitue **des facteurs majeurs d'inégalité et d'inefficience dans la contribution à la croissance économique**.

Suite à l'avènement de l'alternance démocratique de mars 2012 et eu égard au contexte socio-économique particulièrement difficile marqué par une demande sociale manifestement exigeante et pressante, les nouvelles autorités ont élaboré, avec toutes les parties prenantes, la **Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES 2013 – 2017)** qui s'inscrit dans une « **vision à long terme de promotion d'une société sénégalaise émergente dans la solidarité intra et intergénérationnelle** ».

Dans le souci de favoriser l'accélération de l'atteinte d'une croissance économique inclusive et durable, le gouvernement avec l'appui de toutes les parties prenantes (administration, société civile, secteur privé, PTF, experts de la diaspora, etc.) a élaboré le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui constitue le référentiel de la politique économique et sociale à travers les trois (03) piliers ci-après :

- Transformation structurelle de l'économie et croissance ;
- Capital humain, protection sociale et développement durable ;
- Gouvernance, institutions, paix et sécurité.

Un plan d'action prioritaire, articulé sur la période 2014-2018, opérationnalise le PSE à travers la mise en cohérence des axes stratégiques, objectifs sectoriels et lignes d'action, aux projets, programmes de développement pour un coût global de 10287,6 milliards de FCFA. Dans le même ordre de priorité, le gouvernement ambitionne de promouvoir la contribution du secteur privé à travers des investissements structurants et massifs suivant des mécanismes de financement innovant dont notamment le Partenariat Public Prive (PPP).

Pour l'atteinte de ces objectifs, le gouvernement du Sénégal a organisé avec l'appui des PTF un groupe consultatif (table ronde des bailleurs de fonds) et un forum des investisseurs les 24 et 25 Février à Paris qui ont permis de mobiliser l'ensemble des acteurs autour des financements des priorités consensuelles et des projets structurants capables d'accroître la productivité des facteurs de production.

Les résultats particulièrement satisfaisants enregistrés au cours de ces rencontres constituent de nouveaux enjeux, défis et opportunités pour le MFFE et postulent une vision commune et une harmonisation de ses différentes stratégies d'intervention.

En effet, ce dernier dispose d'un certain nombre de cadres stratégiques et opérationnels d'intervention, de référence dont notamment : la SNEEG, l'INPS, la lettre de politique sectorielle de la micro finance, la stratégie nationale de lutte contre la vulnérabilité des enfants, la stratégie nationale pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, un CDSMT, des PLP (PALAM, PIDES, PRODES, PDEFJF), des mécanismes de financement des femmes (FNCF, FNEF) et d'autres instruments juridiques nationaux et internationaux qui guident les interventions des différentes structures du secteur.

Au regard du changement de cap et du nouveau paradigme de développement que le gouvernement se propose de mettre en place pour une dynamique de croissance économique forte, durable et inclusive de 7%, il est donc apparu nécessaire et opportun d'organiser un atelier de partage du PSE et d'harmonisation des stratégies d'intervention du ministère pour, non seulement assurer une totale appropriation de cet important cadre référentiel par les différents acteurs internes, mais également inscrire la démarche du ministère dans une approche de Gestion Axée sur les Résultats pour un développement humain durable.

C'est dans cette perspective que le ministère de la femme, de la famille et de l'enfance, en partenariat avec le ministère de l'Economie et des finances (UCSPE, DPEE, DCEF), la SCA et le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOSSE), a organisé du 23 au 25 Avril 2014, à l'Hôtel Amaryllis à Saly, Mbour, un « **Atelier de Partage du Plan Sénégal Emergent et d'Harmonisation des Stratégies d'Intervention du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance** ».

Cet important atelier a été financé par le Programme Intégré de Développement Economique et Social (PIDES) et la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP), conformément à leurs missions en matière de contribution au

renforcement des capacités de pilotage stratégique du département et d'appui au dialogue des politiques en matière de lutte contre la pauvreté et de protection sociale.

L'atelier a enregistré la participation d'une soixantaine (60) de personnes provenant des structures internes du Ministère (Cabinet, Directions, Services, Agences, Projets/programmes et services régionaux du Développement Communautaire), d'experts représentant d'institutions publiques ayant contribué à la rédaction du PSE et du Patronat à travers la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES).

## **II. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ATELIER**

L'atelier visait essentiellement à partager le document du Plan Sénégal Emergent PSE avec les différentes structures du MFFE, et d'harmoniser les stratégies d'intervention du ministère.

Plus spécifiquement, il s'agissait de : (i) partager et vulgariser le PSE au niveau du ministère ; (ii) revisiter les documents stratégiques de référence et plans d'action disponibles (iii) identifier les enjeux, défis et opportunités pertinents, communs et partagés ; (iv) procéder à l'harmonisation des stratégies d'intervention du ministère par rapport aux enjeux, défis et opportunités du PSE ; (v) élaborer un plan d'action prioritaire du ministère articulé au PAP du PSE couvrant la période 2014-2018 ; (vi) élaborer une esquisse de cadre de mise en œuvre et de suivi des activités de contribution du ministère au PSE selon le format de Gestion Axée sur les Résultats.

## **III. DEROULEMENT DE L'ATELIER**

L'atelier a été animé par un consultant modérateur, spécialiste en Gestion Axée sur les Résultats. Il a eu recours à une approche méthodologique simple, interactive et efficace. La dynamique de groupe, les techniques andragogiques fondées sur le partage, l'apprentissage mutuel, la participation plurielle et la recherche d'un consensus dynamique ont constitué, pour l'essentiel, la méthodologie principale de l'atelier.

Les travaux étaient structurés sous forme de séances plénières de partage et d'ateliers thématiques autour des différents documents stratégiques de référence du ministère et du PSE en vue de leur appropriation.

### **3.1 Travaux préparatoires**

Dans le but d'assurer une meilleure appropriation des documents par les agents du ministère et de rendre le travail plus efficace, des cadres de concertation thématiques ont été constitués sous la supervision du secrétaire général du ministère, une semaine avant l'atelier. Ainsi, lesdits groupes thématiques ont centré leur réflexion sur les enjeux, défis et opportunités des différents sous-secteurs du département (femmes, famille et genre ; micro finance et entrepreneuriat féminin ; enfance ; protection sociale et lutte contre la pauvreté) et avec l'aide de supports et outils d'analyse croisée, ont revisité les différents documents stratégiques et opérationnels de référence internes du ministère dont notamment : le document d'orientation

stratégique, la SNEEG, l'INPS, la lettre de Politique de la Micro Finance, la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance, la Stratégie Nationale pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin, le CDSMT 2013-2017, les instruments de financement des femmes (FNCF, FNEF) et les Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté et la Protection Sociale (PALAM, PIDES, PRODES, PAEJF).

### 3.2 L'atelier de partage et d'harmonisation proprement dit

#### ✓ Cérémonie d'ouverture

Présidé par madame le ministre de la femme, de la famille et de l'enfance, l'atelier a été rehaussé par la présence effective du représentant de la présidence (BOM), du conseiller spécial du premier ministre, du secrétaire permanent de la SCA, des représentants du ministère des finances (UCPES, DPEE, ...), du représentant du patronat et d'autres personnes ressources.

Dans leurs allocutions, les différentes autorités présentes ont tour à tour magnifié l'organisation d'un tel atelier qui matérialise les directives de Monsieur le Président de la république lors du groupe consultatif tenu à Paris du 23 au 25 février 2014.

Dans son discours d'ouverture, Madame le Ministre de la femme, de la famille et de l'Enfance a insisté sur le rôle hautement stratégique que son département est appelé à jouer à travers **quelques moteurs clés de croissance économique, de création d'emplois et d'inclusion sociale** dont notamment : (i) La promotion de l'agro-industrie articulée à l'agriculture familiale, avec comme levier, la **chaîne des valeurs productives**, (ii) Le développement de l'habitat social et d'un éco-système de construction, (iii) L'amélioration des conditions de vie et la lutte contre les injustices sociales, (iv) La modernisation graduelle de l'économie sociale, (v) Le renforcement de l'accès aux services sociaux de base (vi) La protection sociale des groupes vulnérables avec le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF), le Programme National de Couverture Maladie Universelle (PNCMU) et les programmes d'appui à l'autonomisation économique des familles.

Elle a souligné que le **Plan d'Actions Prioritaires (PAP)** du PSE présente à cet effet un réceptacle idoine pour la prise en charge de ces centres d'intérêt. Elle a en outre salué, au titre des mécanismes innovants de financement de notre développement, le **Partenariat Public Privé (PPP)** qui constitue un levier fondamental pour impulser et accélérer des investissements massifs et structurants.

Avant de déclarer ouvert l'atelier, elle a rendu un vibrant hommage au chef de l'Etat, son **Excellence Macky Sall** qui, grâce à son leadership, a permis à notre pays, d'enregistrer des résultats particulièrement satisfaisants lors du **Groupe Consultatif** tenu les 24 et 25 Février 2014 à Paris.

#### ✓ Présentation et discussions des communications des experts

Modéré par le Conseiller Spécial du PM, les travaux en plénière ont été marqués par la présentation de communications thématiques suivies de discussions. Les communications des différents experts portaient sur :

- Communication sur le PSE et son Plan d'Action Prioritaire (PAP) par la DPEE ;
- Communication sur « PSE, les chaîne de valeurs productives au Sénégal : quelles opportunités pour le ministère de la Femme, de la Famille et de l'enfance, par le Secrétaire permanent de la SCA ;
- Communication sur le Document d'orientation stratégique, le plan d'action, et le CDSMT du ministère, par le Coordonnateur de la CSO/PLCP et le Directeur du Développement Social et Communautaire.

Il ressort des discussions, une totale convergence de vues sur les enjeux, défis et opportunités ci-après :

- L'existence d'une forte corrélation entre les stratégies d'intervention du MFFE et les enjeux stratégiques, défis et opportunités du PSE ;
- La nécessité d'assurer la vulgarisation du PSE au niveau national et local et auprès des organisations de la société civile, principalement les organisations communautaires de base des femmes et des jeunes en raison du changement de cap et du nouveau paradigme de développement que le Gouvernement se propose de mettre en place, à travers le PSE et alliant croissance économique inclusive et obligation de solidarité dans une même finalité de développement
- L'innovation majeure qu'apporte le PSE, entre autres atouts, à travers sa dimension prospective qui transcende les clivages idéologiques pour se projeter sur l'horizon 2035, posant ainsi les bases à long terme d'un développement social et d'une prospérité économique, prenant en compte, l'équité et l'égalité de genre ainsi que l'approche Droits Humains ;
- La pertinence des mécanismes innovants de financement du PSE à travers le Partenariat Public et Privé qui constitue un levier fondamental pour impulser et accélérer des investissements massifs et structurants au bénéfice des populations.

#### ✓ **Travaux de groupe et restitution en plénière**

Les différents cadres de concertation constitués durant la phase préparatoire ont finalisé leurs travaux au cours de l'atelier. Ils ont analysé les documents de travail de manière à repérer, dans le PSE, les enjeux, défis et opportunités pertinents pour lesquels le MFFE devrait développer des stratégies et actions pour sa contribution à la mise en œuvre du PSE. En se basant sur les enjeux, défis et opportunités identifiées, chaque groupe a formulé sa contribution au plan d'action prioritaire du MFFE à inscrire au PAP du PSE couvrant la période 2014-2018. Ils ont ainsi identifié les plages de convergence et d'articulation aptes à permettre une meilleure valorisation du potentiel contributif du secteur à la réalisation des objectifs stratégiques du PSE en matière de croissance économique inclusive retenus dans le PSE et son plan d'action prioritaire pour la période 2014 – 2018.

A la fin de l'atelier, une esquisse de plan d'action du MFFE articulé au PSE a été élaborée. Les cadres de concertation ont continué le travail et finalisé le plan d'actions qui, articulé aux axes, piliers, enjeux et domaines sectoriels du PSE, a permis au MFFE de valider les enjeux, défis, opportunités, les lignes d'actions, les projets/programmes, les résultats attendus, les

indicateurs et les structures responsables. Le résumé du plan d'action du MFFE, ci-joint en annexe est articulé autour des vingt (20) lignes d'actions, déclinées en projets/programmes ci-après :

1. L'élaboration et la mise en œuvre d'un document de politique nationale familiale ;
2. La mise en place d'un programme national pour l'Emergence des Familles Productives ;
3. L'amélioration de l'environnement institutionnel de la Micro finance, la Développement et la diffusion de nouveaux produits financiers à travers le renforcement du Programme d'appui à la lettre de politique sectorielle de la Micro finance (phase 2) ;
4. L'accompagnement de l'entrepreneuriat (généralisation et passage à l'échelle) des femmes et des jeunes filles par la mise en œuvre d'un Programme d'appui à la promotion des chaînes de valeur agricoles au profit des femmes et des jeunes filles ;
5. La mise en place d'un programme national d'habitat social au profit des familles vulnérables (Bourses toit) ;
6. L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat féminin ;
7. Développer dans les zones minières des programmes en faveur des GV, en partenariat avec les grandes entreprises dans le cadre de leur RSE à travers la mise en place d'un Programme d'appui aux Groupes vulnérables vivant dans les zones minières ;
8. Développer un programme de promotion de l'artisanat d'art pour les femmes ;
9. Renforcer les programmes de réalisation d'infrastructures sociales de base et équipements de qualité au profit des groupes vulnérables ;
10. Concevoir et mettre en œuvre un programme d'insertion des femmes et des jeunes filles dans le marché de l'emploi vert ;
11. Développer un programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection de l'enfance ;
12. Renforcer les programmes d'appui à la mise en œuvre de l'INPS par la mise en place de Programme national de mise en place de filets sociaux au profit des Groupes Vulnérables ((micro assurance santé adaptée pour sécuriser les revenus, transferts sociaux, HIMO ; santé de la reproduction ; VIH/ SIDA) ;
13. Développer des Programmes d'accès aux actifs économiques et opportunités d'emplois au profit des groupes vulnérables ;
14. Extension du Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage des Métiers (PALAM : Phase 2) dans d'autres zones d'intervention ;
15. Mise à jour et décentralisation du dispositif de ciblage, de suivi-évaluation et d'information des groupes vulnérables sur la pauvreté et la protection sociale ;
16. Mettre en place d'un programme d'appui à l'éducation à la citoyenneté et à la paix ;
17. Projet de mise en place d'un système national d'information fonctionnel sur la protection des droits de l'enfant ;
18. Réviser et opérationnaliser la SNEEG ;

19. Réaliser l'audit organisationnel et institutionnel du ministère pour une meilleure gestion axée sur les résultats ;
20. Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des agents du ministère

Au regard de ces centres d'intérêt, les participants ont apprécié et salué le rôle hautement stratégique et opérationnel que devra jouer le MFFE au regard de la portée et de l'étendue de ses missions et le dynamisme de ses cibles, en tant **qu'amortisseurs sociaux et agents de changement pour le Renouveau Productif du Sénégal.**

Dans cette perspective, les participants ont engagé le MFFE à se mobiliser au niveau interne et externe, directement ou en **partenariat stratégique et opérationnel** avec ses dépositaires d'enjeux autour des moteurs clés de **croissance économique, de créations d'emploi et d'inclusion sociale** dont notamment : *i) la promotion de l'agro-industrie articulée à l'agriculture familiale avec comme levier la chaîne des valeurs productives ; ii) le développement de l'habitat social et d'un écosystème de construction , iii) l'amélioration des conditions de vie et la lutte contre les injustices sociales ; iv) la modernisation graduelle de l'économie sociale ; v) le renforcement de l'accès aux services sociaux de base et vi) la protection sociales des groupes vulnérables.*

Considérant l'importance de la Gouvernance, de la paix et de la sécurité pour un développement humain durable protecteur des droits des femmes, des jeunes et des familles, les participants ont également encouragé les acteurs du MFFE à prendre des initiatives en termes de renforcement des processus de socialisation et de transmission d'échelles de valeurs pour un changement de comportement et d'attitude des citoyens en matière de culte de travail, de discipline, de cohésion et de solidarité sociales.

#### **IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER**

*En guise de conclusions, les participants ont fait les constats ci-après :*

- L'existence d'une forte corrélation entre les stratégies d'intervention du MFFE et les enjeux stratégiques, défis et opportunités du PSE ;
- L'innovation majeure qu'apporte le PSE, entre autres atouts, à travers sa dimension prospective qui transcende les clivages idéologiques pour se projeter sur l'horizon 2035, posant ainsi les bases à long terme d'un développement social et d'une

prospérité économique, prenant en compte, l'équité et l'égalité de genre ainsi que l'approche Droits Humains ;

- La pertinence des mécanismes innovants de financement du PSE à travers le Partenariat Public et Privé qui constitue un levier fondamental pour impulser et accélérer des investissements massifs et structurants au bénéfice des populations.

*En termes de recommandations, il a été suggéré de :*

- Développer au niveau des différentes entités du ministère des attitudes proactives pour formuler des programmes structurants afin de mobiliser les ressources inscrites dans le PAP du PSE ;
- Mener une étude ou capitaliser les études existantes sur l'évolution de la structure familiale et ses effets et impacts sur les dynamiques économiques ;
- Assurer la vulgarisation du PSE au niveau national et local et auprès des organisations de la société civile, principalement les organisations communautaires de base des femmes et des jeunes en raison du changement de cap et du nouveau paradigme de développement.

Sur la base de ces moteurs clés, les participants considèrent que le PSE constitue un véritable **PARI SUR L'AVENIR** et un important **DEFI** à relever qui ouvre **de nouveaux chantiers de l'ESPOIR** aptes à permettre **l'identification et la valorisation du potentiel et des capacités productives** des femmes, des jeunes et des familles.

Au regard des attentes des populations pour la satisfaction de leurs demandes sociales de plus en plus pressantes et exigeantes, les participants ont tenu à rendre un hommage mérité à Monsieur le Président de la République, son Excellence Monsieur Macky SALL pour son leadership dans l'atteinte des résultats particulièrement satisfaisants, enregistrés au **Groupe Consultatif de Paris** et l'encouragent à faire faciliter la mobilisation de ressources financières additionnelles en faveur des femmes et des jeunes et des familles à travers des programmes stratégiques qui résultent des recommandations de l'atelier.

## V. ANNEXES

1. **Agenda de l'atelier**
2. **Discours du Ministre**
3. **Plan d'action du MFFE articulé au PSE**
4. **Film illustré sur le PSE**
5. **Supports des travaux préparatoires**
6. **Liste des participants**